

Nom du produit: Dimension* Turf Herbicide

Date de création: 2012.02.28

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

Dimension* Turf Herbicide

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Suite 2100, 450 1st Street SW,
Calgary, AB T2P 5H1
Canada

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:

800-667-3852

Préparé par:

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Révision

2012.02.28

Information aux clients:

800-667-3852
solutions@dow.com

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

613-996-6666

Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des dangers

Couleur: Jaune

État physique: Liquide

Odeur: Solvant

Dangers du produit:

MISE EN GARDE! Liquide et vapeurs combustibles. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Se tenir à l'écart des zones basses. Risque de cancer suspecté. Peut provoquer le cancer.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut irriter les yeux. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Contact avec la peau: Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Sensibilisation cutanée: Pour le ou les composants mineurs: Naphtalène. Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée chez quelques personnes.

Inhalation: Une exposition prolongée ne devrait pas provoquer d'effets nocifs. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

Ingestion: Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Risque d'aspiration: En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

Effets d'une exposition répétée: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, à la suite d'une ingestion, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Reins. Glandes surrénales. Thyroïde. Vésicule biliaire. Sang. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphtalène. Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphtalène. Une exposition excessive peut provoquer une hémolyse, diminuant ainsi la capacité du sang de transporter l'oxygène. Une surexposition au(x) solvant(s) peut provoquer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central.

Informations sur le cancer: Contient du naphtalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphtalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

Malformations congénitales/effets sur le développement: Pour le ou les composants mineurs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Dithiopyr	97886-45-8	12.7 %
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	80.8 %
Naphtalène	91-20-3	>= 4.0 - <= 8.0 %
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	4.3 %
Mésitylène	108-67-8	0.8 %
2-Éthylhexan-1-ol	104-76-7	0.2 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

Ingestion: Appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du Centre Antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si une hémolyse est suspectée, contrôler l'hémoglobine, l'hématocrite, le plasma libre d'hémoglobine, et les urines. Une transfusion de sang entier ou de globules rouges peut être nécessaire dans les cas graves. L'alcalinisation de l'urine avec du bicarbonate peut éviter des dommages rénaux. Administrer de l'oxygène 100% afin de soulager les maux de tête et remédier à la sensation généralisée de faiblesse. Au cours des vingt-quatre premières heures, évaluer la concentration de méthémoglobine dans le sang toutes les trois à six heures. En vingt-quatre heures, tout devrait rentrer dans l'ordre. Le traitement d'une méthémoglobinémie toxique peut comprendre l'administration intraveineuse de bleu de méthylène. Si la méthémoglobine est >10-20 %, envisager l'administration intraveineuse d'une solution de bleu de méthylène à 1 % à raison de 1-2 mg/kg de poids corporel pendant 5 minutes, suivie d'un lavage de 15-30 cc (Price D, Methemoglobinemia, Goldfrank Toxicologic Emergencies, 5th ed., 1994). Fournir également de l'oxygène pur. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Une méthémoglobinémie peut aggraver toute condition préexistante sensible à une baisse d'oxygène disponible telle qu'une maladie pulmonaire, une maladie des artères coronariennes ou l'anémie. Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Les

liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Défense de fumer dans la zone. Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après manipulation. Tenir le contenant fermé. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Ce produit est un mauvais conducteur électrique qui pourra se charger électrostatiquement, même au sein d'un équipement mis à la terre. Si une charge suffisante est accumulée, des mélanges inflammables peuvent se produire, s'enflammer et/ou conduire à une explosion. La liste (non-exhaustive) des opérations de manutention pouvant favoriser l'accumulation des charges électrostatiques est comme suit: mélangeage, filtration, pompage à haut débit, pulvérisation, création d'aérosols, remplissage de réservoir et de contenant, nettoyage de réservoir, échantillonnage, prise de mesure, chargement, transport en citernes routières sous vide. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Autres précautions: Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide.

Entreposage / Stockage

Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Tenir le contenant bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Dithiopyr	Dow IHG	VME	0.25 mg/m3
1,2,4-Triméthylbenzène	Alberta	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Ontario	VME	123 mg/m3 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm
Naphtalène	Alberta	VME	52 mg/m3 10 ppm PEAU
	Alberta	VLE	79 mg/m3 15 ppm PEAU
	Columbia Br.	VME	10 ppm PEAU
	Columbia Br.	VLE	15 ppm PEAU
	Ontario	VME	52 mg/m3 10 ppm
	Ontario	VLE	78 mg/m3 15 ppm
	ACGIH (USA)	VME	10 ppm PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	15 ppm PEAU
	Québec	VME	52 mg/m3 10 ppm
	Québec	VLE	79 mg/m3 15 ppm
Mésitylène	Ontario	VME	123 mg/m3 25 ppm
	ACGIH (USA)	VME	25 ppm
	Alberta	VME	123 mg/m3 25 ppm
	Columbia Br.	VME	25 ppm
	Québec	VME	123 mg/m3 25 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation « PEAU » à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

-Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Viton. Polyéthylène. Polyéthylène chloré. Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Caoutchouc styrène/butadiène. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Éviter l'ingestion, même de très petites quantités; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Solvant
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	4.1 <i>Bibliographie</i>
Point de fusion	Sans objet
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	176 - 210 °C <i>Vendeur Solvant.</i>
Point d'éclair - coupelle fermée	63 °C <i>Tag, coupelle fermée ASTM D 56</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	<1 <i>Bibliographie</i>
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: 0.8 % (v) <i>Vendeur Solvant</i> Supérieure: 7.0 % (v) <i>Vendeur Solvant</i>
Tension de vapeur	3 mmHg @ 25 °C <i>Vendeur Solvant</i>
Densité de vapeur (air = 1)	4.8 <i>Vendeur Solvant</i>
Densité (H₂O=1)	0.95 <i>Bibliographie</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	émulsionnable
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible
Densité du liquide	0.95 g/cm ³ <i>Bibliographie</i>
Pourcentage de matières volatiles	85 % Pds <i>Bibliographie</i> Approximativement

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage». Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. Éviter toute décharge d'électricité statique. Éviter la lumière directe du soleil.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
--

Toxicité aiguë**Ingestion**

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

D'après des informations sur le(s) composant(s): DL50, rat > 5,000 mg/kg

Cutanée

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

D'après des informations sur le(s) composant(s): DL50, lapin > 5,000 mg/kg

Inhalation

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Pour le ou les principaux composants: Estimation CL50, Aérosol, rat > 11 mg/l

Domage oculaire / irritation des yeux

Peut irriter les yeux. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Corrosion / irritation de la peau

Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Sensibilisation**Peau**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes. Pour le ou les composants mineurs: Naphtalène. Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée chez quelques personnes.

Respiratoire

Aucune donnée trouvée.

Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Chez les animaux, à la suite d'une ingestion, on a noté des effets sur les organes suivants: Foie. Reins. Glandes surrénales. Thyroïde. Vésicule biliaire. Sang. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphtalène. Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphtalène. Une exposition excessive peut provoquer une hémolyse, diminuant ainsi la capacité du sang de transporter l'oxygène. Une surexposition au(x) solvant(s) peut provoquer une irritation respiratoire et une dépression du système nerveux central.

Toxicité chronique et cancérogénicité

L'ingrédient actif n'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Contient du naphtalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphtalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

Classifications de cancérogénicité:

Composant	Liste	Classification
Naphtalène	IARC	Cancérogène possible.; 2B

Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a provoqué ni malformations congénitales ni autres effets chez le fœtus, même à des doses ayant provoqué des effets toxiques chez la mère. Pour le ou les

composants mineurs: Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Dans des études sur des animaux, l'ingrédient actif n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs. Pour le ou les composants mineurs: Naphtalène. Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Données pour le composant: **Dithiopyr**

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), 96 h: 0.5 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, 48 h: > 1.1 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

DL50 par voie orale, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 2,250 mg/kg

CL50 par voie alimentaire, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 5,620 ppm

DL50 par contact, *Apis mellifera* (abeilles): 80 ug/abeille

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, *Eisenia fetida* (vers de terre): > 1,000 mg/kg

Données pour le composant: **Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)**

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h: 2.34 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, Essai en semi-statique, 48 h, immobilisation: 0.95 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia pulex, 21 jr, mortalité, NOEC: 5.2 mg/l

Toxicité pour toutes espèces sur le sol

CL50 par voie alimentaire, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 6,500 ppm

DL50 par voie orale, *Colinus virginianus* (Colin de Virginie): > 2,250 mg/kg

Données pour le composant: **Naphtalène**

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), 96 h: 0.11 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, *Daphnia magna*, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 1.6 - 24.1 mg/l

Données pour le composant: **1,2,4-Triméthylbenzène**

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 96 h: 7.7 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, 48 h: 3.6 mg/l

Données pour le composant: Mécitylène

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Carassius auratus (Poisson rouge), Essai en dynamique, 96 h: 12.5 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, mortalité: 6 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, algue de l'espèce du Scenedesmus, inhibition de la croissance de la biomasse, 48 h: 25 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna, Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, NOEC: 0.4 mg/l

Données pour le composant: 2-Éthylhexan-1-ol

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h: 32 - 37 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna, 48 h, létalité: 35.2 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Inhibition du taux de croissance, 72 h: 11.5 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CE50; Bactérie, 16 h: 256 - 320 mg/l

Persistence et dégradabilité**Données pour le composant: Dithiopyr**

Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

Données pour le composant: Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
30 - 41 %	28 jr	Test OCDE 301D	Manqué

Données pour le composant: Naphtalène

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
2.16×10^{-11} cm ³ /s	5.9 h	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
57.000 %	71.000 %	71.000 %	

Demande théorique en oxygène: 3.00 mg/mg

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
4 - 18 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.670×10^{-11} cm ³ /s	0.641 jr	Estimation

Demande théorique en oxygène: 3.19 mg/mg

Données pour le composant: Mésitylène

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
0 %	28 jr	Test OCDE 301C	Sans objet
50 %	4.4 jr	Calcul	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
3.51×10^{-11} cm ³ /s	3.7 h	Estimation

Demande théorique en oxygène: 3.19 mg/mg

Données pour le composant: 2-Éthylhexan-1-ol

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
68 %	17 jr	Test OCDE 301B	Réussi
> 95 %	5 jr	Test OCDE 302B	Sans objet

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
1.32×10^{-11} cm ³ /s	9.7 h	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBO 10	DBO 20	DBO 28
26 - 70 %	75 - 81 %	86 - 87 %	

Demande chimique en oxygène: 2.70 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 2.95 mg/mg

Potentiel de bioaccumulation**Données pour le composant: Dithiopyr**

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 4.75 Mesuré

Données pour le composant: Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)

Bioaccumulation: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 2.9 - 6.1 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 61 - 159; Poisson

Données pour le composant: Naphtalène

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.3 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 40 - 300; Poisson; Mesuré

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.63 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 33 - 275; Cyprinus carpio (Carpe); Mesuré

Données pour le composant: Mésitylène

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.42 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 161; Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); Mesuré

Données pour le composant: 2-Éthylhexan-1-ol

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.1 Mesuré

Mobilité dans le solDonnées pour le composant: Dithiopyr

Mobilité dans le sol: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000)., Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 20,500 **Constante de la loi d'Henry (H):** 1.51×10^{-9} atm*m³/mole; 25 °C Mesuré

Données pour le composant: Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

Données pour le composant: Naphtalène

Mobilité dans le sol: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 240 - 1,300 Mesuré

Constante de la loi d'Henry (H): 2.92×10^{-4} - 5.53×10^{-4} atm*m³/mole; 25 °C Mesuré

Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
74 %	8.5 %	< 0.01 %	18 %	0.39 %

Données pour le composant: 1,2,4-Triméthylbenzène

Mobilité dans le sol: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 720 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 6.16×10^{-3} atm*m³/mole; 25 °C Mesuré

Données pour le composant: Mésitylène

Mobilité dans le sol: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 741.65 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 1.97×10^{-2} atm*m³/mole; 25 °C Estimation

Répartition dans l'environnement: modèle de fugacité de Mackay niveau 1:

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
97.26 %	0.62 %	< 0.01 %	2.08 %	0.05 %

Données pour le composant: 2-Éthylhexan-1-ol

Mobilité dans le sol: Le potentiel de mobilité dans le sol est faible (Koc entre 500 et 2 000).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 800 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 2.49×10^{-5} atm*m³/mole Estimation

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

IMDG

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

Nom technique: DITHIOPYR, NAPHTHALENE

Classe de risques: 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

Numéro EMS: F-A,S-F

Polluant marin: Oui

OACI/IATA

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

Nom technique: DITHIOPYR, NAPHTHALENE

Classe de risques: 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

Instruction Emballage Cargo: 964

Instruction Emballage Passager: 964

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 23003

Code national canadien de prévention des incendies

Classe IIIA

16. AUTRES DONNÉES**Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	3	2	0

Utilisations recommandées et restrictions**Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

Révision

Numéro d'identification: 76577 / 1023 / Date de création 2012.02.28 / Version: 4.0

Code DAS: GF-1270

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
»ACGIH »	»American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc. »
»DOW IHG »	»Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)
»WEEL »	»Workplace Environmental Exposure Level »
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.